

## ONSE, les chiffres de l'Observatoire National de la Sécurité Électrique

L'Observatoire National de la Sécurité Electrique (ONSE) a tenu sa réunion annuelle le 5 décembre dernier au cours de laquelle ont été présentées, entre autres, les statistiques réactualisées dans le domaine électrique, la brochure parties communes 2018, et une table ronde sur les installations photovoltaïques.

En étendant ses analyses de 2008 à 2017 l'ONSE étudie avec précision l'évolution de la sécurité sur 10 années de référence.

Les conséquences économiques des sinistres sont encore estimées pour les incendies d'habitation à 4,3 Milliards d'€ dont 1 milliard pour les incendies de source électrique. Le montant s'élève à 1,7 Milliard d'€ pour les dommages dus aux accidents électriques

Plus que jamais l'ONSE, reconnu pour sa neutralité, a démontré s'il le fallait l'importance d'une surveillance et d'une mesure des risques rencontrés et encourus par nos concitoyens. Des risques qui peuvent être éliminés par une installation électrique utilisant des produits de qualité posés selon les normes en vigueur.

## L'OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE



### LES PARTIES COMMUNES, C'EST QUOI ?

Le terme de «Parties communes» est défini dans la loi du 10 juillet 1965 concernant les copropriétés comme les parties du bâtiment « affectées à l'usage ou à l'utilité de tous les copropriétaires ou de plusieurs d'entre eux ». C'est ensuite le règlement de copropriété qui régleme les cas limites (exemple : planchers, plafonds, canalisations...).

Source : loi n° 65-557 de 10 juillet 1965 sur le statut de la copropriété des immeubles bâtis.

### À propos de l'ONSE

Depuis 23 ans, l'Association Promotelec et Conseil ont réuni des acteurs engagés pour mettre en commun leurs données afin d'analyser l'évolution de la sécurité électrique et de l'améliorer.